



consequences rupture contrat professionalisation

Par **DALLY88**, le **07/01/2012** à **22:30**

Bonjour ,

Je suis déjà titulaire d'un bts tourisme. J'ai commencé un bts assistant de gestion pme-pmi en alternance mi août (ré orientation).

J'aimerais savoir quelles sont les conséquences si je décide de mettre un terme à mon contrat de professionnalisation.

On m'a informé qu'en cas d'abandon je devrai beaucoup d'argent... Je ne sais pas si c'est une information que je dois prendre au sérieux.

Trouver un poste en cdi ou cdd longue durée peut il être un motif pour rompre son contrat?

Merci pour vos réponses

Par **P.M.**, le **08/01/2012** à **11:22**

Bonjour,

Vous pourriez rompre le CDD soit par un accord amiable avec l'employeur et un avenant en raccourcissant le terme soit pour embauche en CDI que vous pouvez justifier avec un préavis maximum de 2 semaines amis unuquement pour en CDI sinon l'employeur pourrait vous réclamer des dommages-intérêts fonction du préjudice subi par l'entreprise...